

# Assemblée Parlementaire de la Francophonie

6-11 juillet 2017 - Luxembourg

## *Document de la section de la Vallée d'Aoste pour l'Assemblée plénière*

### DIVERSITE' LIGUISTIQUE, DIVERSITE' CULTURELLE, IDENTITE'(S)

#### La Vallée d'Aoste, carrefour linguistique au cœur des Alpes

L'histoire linguistique de la Vallée d'Aoste est liée depuis plusieurs siècles aux différents évènements politiques qui ont rattaché son territoire au Royaume de Bourgogne – au VIème siècle – puis, successivement aux Etats de Savoie et au Royaume de Sardaigne. Tous ces passages expliquent bien les raisons du régime de bilinguisme constitutionnel –français et italien – appliqué aujourd'hui dans la région, de même que son statut d'autonomie particulière au sein de l'état Italien.

En 1561 le français, déjà largement utilisé comme langue véhiculaire, devient langue officielle et remplace le latin dans tous les actes publics. Ce n'est que trois siècles plus tard, avec l'unité d'Italie, que l'italien, la langue officielle du nouvel état, commence à faire sentir son poids vis-à-vis du français et du francoprovençal, la langue autochtone.

Le régime fasciste (1922-1945) abolit l'usage officiel du français dans la vie publique et à l'école, et persécute ceux qui le soutiennent ; les toponymes locaux sont italianisés et des vagues d'immigration italoophone sont favorisées. La réaction des Valdôtains à ces attaques ne se fait pas attendre, le mouvement de libération et la Résistance au fascisme se caractérisent dans la région par une connotation identitaire marquée dont l'aspect linguistique est fortement présent.

En 1948, avec la nouvelle constitution de l'Etat, la république italienne accorde à la Vallée d'Aoste un Statut spécial d'autonomie qui reconnaît le principe de l'égalité totale du français et de l'italien. En vertu de ce principe, le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, pour soutenir et promouvoir la francophonie, s'est engagé dans le temps avec l'approbation de lois qui concernent la parité linguistique de l'enseignement, assurée aujourd'hui dans toutes les écoles, de n'importe quel niveau.

La politique linguistique éducative adoptée en Vallée d'Aoste présente des points forts qui constituent des atouts très précieux pour l'avenir.

La première de ces prérogatives est la présence d'une politique linguistique affirmée qui se donne les moyens pour un travail profitable conséquent. Que ce soit par le soutien public aux langues qui composent l'identité régionale en plus de l'italien et du français (francoprovençal, allemand et dialectes alémaniques des communautés Walser), par les finances publiques mises au service de

l'enseignement bi-plurilingue dès l'école infantine ou par la volonté de favoriser la présence dans les établissements scolaires d'enseignants compétents en langues, les choix politiques sont garantis.

Cette politique linguistique connaît des réussites engageantes. Ainsi par exemple, le bon niveau de compétences en français est très clairement le résultat de l'engagement politique vis-à-vis du modèle de l'école valdôtaine choisie. En même temps, la conscience de l'importance de l'apprentissage de plusieurs langues, et notamment l'introduction de l'étude de la langue anglaise, n'a fait que renforcer le fondement de la politique linguistique éducative en faveur du plurilinguisme.

La politique linguistique en Vallée d'Aoste a trouvé sa force dans l'affirmation des valeurs de la diversité. Cette dynamique a permis des réussites, mais elle doit être entretenue pour garder tout son sens dans un contexte profondément renouvelé.

L'un des enjeux consiste à consolider et à enrichir la politique linguistique de défense du patrimoine culturel et linguistique de la région. Celle-ci ne peut cependant mobiliser qu'une partie de la population valdôtaine. Seule la perspective de construction d'une compétence plurilingue est susceptible de gagner une très large adhésion : elle peut être effectivement perçue comme une chance personnelle et professionnelle offerte à tous ; elle promeut des valeurs qui intègrent pleinement et dépassent la seule préservation de la spécificité de la Vallée ; elle permet d'enrichir la visée patrimoniale de la politique linguistique par une perspective d'ouverture sur l'avenir.

Le défi majeur posé à la Vallée d'Aoste réside sans aucun doute dans la question suivante : de quelle manière une politique linguistique fondée sur la défense d'un patrimoine peut-elle s'élargir pour tenir compte des besoins actuels et futurs, être un « gage d'avenir », sans mettre pour autant en péril l'héritage culturel et linguistique ?

Contrairement à d'autres régions d'Europe ou d'Italie, les débats sur les langues intègrent naturellement l'anglais mais n'oublient à aucun moment que le multilinguisme valdôtain est une richesse qu'il convient de préserver et dont la région peut et doit tirer profit. Ce multilinguisme englobe les langues minoritaires installées depuis longtemps dans la Vallée, comme le titsch, le töitschu et le dialecte piémontais ou liées aux vagues ultérieures d'immigration en provenance d'autres parties de l'Italie (le calabrais, le vénitien, le sarde) ou encore, plus tardivement, d'autres régions européennes. Dans cette perspective, une valeur emblématique est accordée au francoprovençal. La présence historique et continue des deux variantes romanes, le français et le francoprovençal, rattache la Vallée d'Aoste à la francophonie, c'est ce qui distingue cette région des autres régions d'Italie.